

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 juin 2016  
Rapporteur :  
Monsieur Christian LE  
BIHAN**

**N° 28**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 07/07/2016  
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/07/2016  
(accusé de réception du 06/07/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Identification de voies**

**La commission extra-municipale des noms de rues, qui s'est réunie le 9 juin 2015  
a émis ses propositions concernant les voies et ouvrages routiers à identifier.**

\*\*\*

Les voies à dénommer sont les suivantes :

SECTEUR	CARACTERISTIQUES	NOMS PROPOSES
Ergué Armel	Rue	Mélanie KLEIN
Ergué Armel - Linéostic	Avenue	André ANGOT
Ergué Armel - Linéostic	Rue	Jeanne BOHEC
Ergué Armel - Linéostic	Rue	Jean LAZIC
Ergué Armel - Linéostic	Rue	Georges SCHMELTZ
Ergué Armel - Linéostic	Rue	Olympe De GOUGES
Kerfeunteun - Stang Bihan	Rue	Yann BREKILIEN
Kerfeunteun - Stang Bihan	Rue	Augustin HILARION DE KERATRY
Kerfeunteun - Métairie	Hent	ar c'harw ( <i>traduction : le cerf</i> )
Kerfeunteun - Cuzon	Rue	Christian Joseph GUYONVARC'H

Ergué Armel - Kerdroniou	Rond-point	Louison BOBET
Ergué Armel – Petit Guelen	Rond-point	André ANGOT

Les membres de la commission proposent de modifier l'identification de l'« allée Lucie AUBRAC » en « allée Lucie et Raymond AUBRAC ».

\*\*\*

Après avoir délibéré (10 abstentions ; 34 suffrages exprimés dont 34 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter les désignations de voies proposées.